

**HAUT PAYS
BIGOUDEN**
BRO VIGOUDENN UHEL

Ganeoc'h

AVEC VOUS

GOURLIZON, GUILER-SUR-GOYEN, LANDUDEC, PEUMERIT, PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN,
PLONÉOUR-LANVERN, PLOVAN, PLOZÉVET, POULDREUZIC, TRÉOGAT

CCHPB.BZH
JANVIER 2026

**GESTION DES
DÉCHETS... COMMENT
ÇA MARCHE ?**

/ P. 10

L'ACTU EN BREF / P. 4
LE PLUI-H, C'EST PARTI ! / P. 8
ZOOM SUR LA SAISON CULTURELLE / P. 17
DÉCOUVRIR ERO VILI / P. 22

FRANCE SERVICES



Du lundi au jeudi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
ainsi que le vendredi
de 9h à 12h à Pouldreuzic



et tous les 1^{ers} lundis de chaque mois
de 14h à 17h
à la résidence autonomie
de la Trinité à Plözévet

France services Haut Pays Bigouden
02 98 54 38 43
franceservices@cchpb.com
2A rue de la Mer, Pouldreuzic

Nos conseillères France services vous accompagnent dans vos démarches administratives quotidiennes ainsi que sur l'utilisation des outils numériques.

LES PERMANENCES

Habitat, finances publiques, emploi et formation, santé, familles, entreprises... Nos partenaires vous reçoivent à France services.

RENDEZ-VOUS SUR

www.cchpb.bzh/maisonfranceservices/
pour consulter le programme
mois par mois.



Directrice de la publication :
Josiane Kerloc'h, Présidente
Comité de rédaction : Agents et élus de la
communauté de communes
Crédits photos : Service communication, élus,
Adobe Stock.
Conception graphique : Marie Colin
Impression : Imprimerie du commerce

DÉCHÈTERIES



Plonéour-Lanvern
Z.A. de Kerlavar

Pouldreuzic
Lieu-dit Méot

Lundi	Fermée
Mardi	9h à 12h / 13h30 à 17h20
Mercredi	9h à 12h / 13h30 à 17h20
Jeudi	9h à 12h / 13h30 à 17h20
Vendredi	9h à 12h / 13h30 à 17h20
Samedi	9h à 12h / 13h30 à 17h20
Dimanche	Fermée
Jours fériés	Fermée

ENTREPRENDRE



Le service économique de la communauté accueille et accompagne les porteurs de projets économiques qui souhaitent créer ou développer leur activité.


Qu'il s'agisse de recherche de financements, de locaux ou bien d'informations réglementaires, la communauté de communes peut vous apporter des réponses ou vous orienter vers les interlocuteurs compétents en la matière.


CONTACT : service économique – 02 98 54 49 04


S'INFORMER



Retrouvez toute l'actualité de
la communauté de communes sur internet

 hautpaysbigouden

 hautpaysbigouden

 Communauté de communes du Haut Pays Bigouden

 **WWW.CCHPB.BZH**



Chers lecteurs, chères lectrices,

En ce début d'année, je souhaite vous adresser mes meilleurs vœux pour 2026. Cette année sera marquée par les élections municipales de mars prochain, puis l'installation d'un nouveau conseil communautaire au printemps. Durant cette période de transition, les actions engagées par la communauté de communes au cours des derniers mois se poursuivent afin d'assurer la continuité du service public.

S'agissant du PLUi-H, une première phase de diagnostic a permis d'identifier les atouts et les spécificités du Haut Pays Bigouden. Ce magazine présente plus en détail les principaux enjeux ressortis de ce travail préparatoire auxquels il conviendra de répondre collectivement.

Ce numéro met également en lumière la saison culturelle, qui se déploie sur l'ensemble du territoire avec de nombreuses dates programmées au premier semestre 2026. Des partenariats avec plusieurs acteurs culturels, dont le Théâtre de Cornouaille et la Maison du Théâtre de Brest, permettent de proposer une offre variée et innovante.

Enfin, le dossier central est consacré à la gestion des déchets. La mise en place du contrôle d'accès en déchèterie suscite légitimement des questions, tant sur les aspects tarifaires que sur l'organisation du service et le traitement des déchets de manière globale. Ce dossier vise à présenter les modalités de fonctionnement, les coûts associés, ainsi que des conseils pour réduire sa production de déchets.

Je vous souhaite une belle lecture du Ganeoc'h.

Sommaire

L'ACTU EN BREF	4
PROJETS : LE PLUI-H, C'EST PARTI	8
DOSSIER : GESTION DES DÉCHETS, COMMENT ÇA MARCHE ?	10
ZOOM SUR LA SAISON CULTURELLE	17
AVEC VOUS : PORTRAIT D'AGENT	18
DANS LES COMMUNES	20
DÉCOUVRIR ERO VILI	22
AGENDA	23

Lennerzed ker, lennerien ger,

P'emaomp e penn-kentañ ar bloaz e faot din kas ma gwellañ hetoù deoc'h evit 2026. Merket e vo ar bloaz-mañ gant an dilennadeg-kêr e miz Meurzh, ha goude-se gant ar c'huzul-kumuniezh nevez a vo stailhet en nevezamzer. E-pad ar mare tremen-se e vo dalc'het gant an oberoù boulc'het gant ar gumuniezh-kumunioù er mizioù tremenet evit kendalc'h ar servij publik.

Evit an SLKE-A, gallet hon eus plediñ gant al lodenn gentañ eus an diagnostik evit anavezout perzhioù mat ha dibarderioù Gorre ar Vro Vigoudenn. Er magazin-mañ e kinnigomp an dalc'hoù pennañ, dre ar munud, da-heul al labourioù prientiñ-se. Dav e vo deomp respont dezho a-stroll.

En niverenn-mañ e lakaomp ar c'houlzad sevenadurel war-wel ivez er c'hornad a-bezh gant kalz a abadennoù programmet er c'hwec'hmiziad kentañ eus 2026. Dre al liammoù kenlabour gant meur a oberer sevenadurel, en o zouez C'hoariva Kerne ha Ti ar C'hoariva e Brest, e c'hallomp kinnig abadennoù nevezus a bep seurt.

Evit echuiñ, gouestlet eo an teuliad kreiz d'ar pezh a sell ouzh merañ al lastez. Emaomp o lakaat diarbennoù war-sav evit kontollañ ar moned d'al lastezerezh. Kement-se a laka ac'hanomp, evit gwir abeg, d'en em soñjal war ar prizioù koulz ha war an doareoù da aozañ ar servij ha da dretañ al lastez dre vras. Graet eo an teuliad-se evit kinnig peseurt mod ez ay an traoù endro, ar c'houstoù stag, hag ivez ar c'huzulioù evit ma vo produet nebeutoc'h a lastez.

Emichañs ho po plijadur o lenn Ganeoc'h.



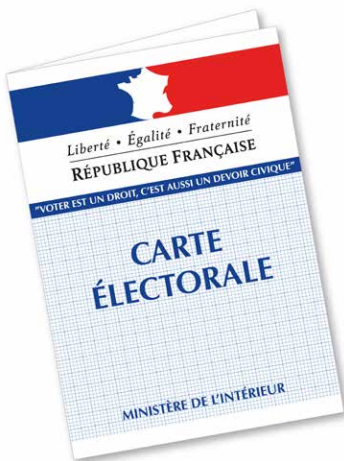
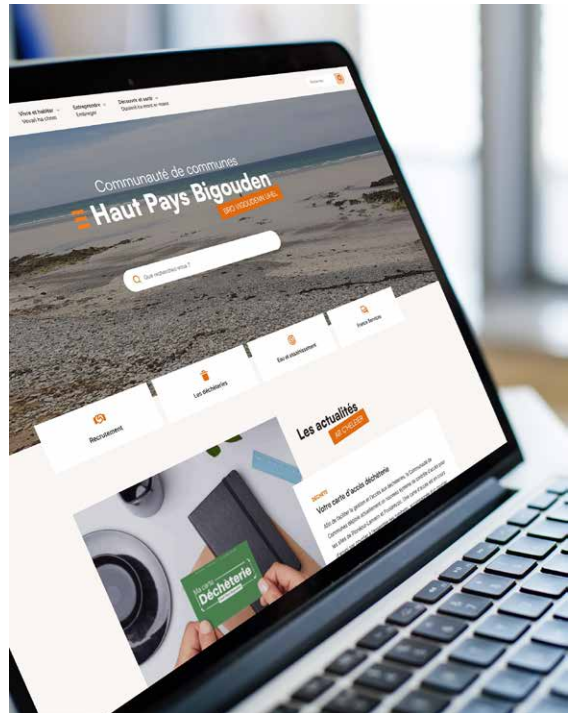
Josiane Kerloc'h
Présidente de la Communauté
de Communes du Haut Pays Bigouden
Prezidantez Kumuniezh-Kumunioù
Gorre ar Vro Vigoudenn



LE SITE DE LA CCHPB FAIT PEAU NEUVE !

Après plus de dix ans de bons et loyaux services, la communauté de communes du Haut Pays Bigouden a entièrement modernisé son site internet pour mieux répondre aux usages numériques d'aujourd'hui. Mis en ligne le 20 octobre dernier, ce nouveau portail offre une navigation plus fluide et intuitive.

Au-delà de ces améliorations, cette refonte marque un véritable pas vers un web plus responsable : le site répond désormais aux normes d'accessibilité et de protection des données, tout en s'inscrivant dans une démarche d'écoconception. L'objectif : un site plus léger, consommant moins de données lors du chargement. L'adresse reste inchangée : www.cchpb.bzh.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026, ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT ?

Les élections municipales se tiendront cette année les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas encore le cas, vous devez effectuer votre inscription avant le 6 février 2026. Deux options sont possibles : utiliser le téléservice « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales », ou vous rendre en mairie pour finaliser votre inscription.

DES NUMÉROS DE PLAGE POUR FACILITER L'ACCÈS DES SECOURS

En 2025, les communes littorales du territoire, avec le soutien de la communauté de communes, ont travaillé à la mise en place de panneaux d'information aux entrées de plage. Ces panneaux rappellent les principaux risques liés au littoral, comme les baïnes, les courants ou les vagues, et affichent désormais un numéro d'accès permettant de faciliter l'intervention des secours en cas d'urgence. Ce projet a été mené en partenariat avec le SDIS 29, le dispositif est désormais déployé sur l'ensemble des plages du Pays bigouden.



SEMAINES DE LA PETITE ENFANCE 2026



Chaque début de printemps, les Semaines de la petite enfance invitent petits et grands à partager des moments de découverte, de curiosité et de créativité. L'événement propose sur tout le territoire des spectacles, ateliers et rencontres pensés pour les tout-petits, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent. D'année en année, ces rendez-vous permettent à chacun de vivre une expérience artistique et culturelle, accessible à tous, en explorant la relation entre l'enfant, l'adulte et la création. L'édition 2026 se tiendra du 7 mars au 11 avril. Le programme détaillé, avec les animations proposées près de chez vous, sera disponible prochainement sur www.cchpb.bzh.

L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Dans le cadre de sa Convention Territoriale Globale, la communauté de communes poursuit son travail autour des enjeux d'inclusion dans les structures d'accueil du Haut Pays Bigouden. Un comité technique, réunissant des professionnels de l'enfance et de la petite enfance du territoire, se réunit régulièrement pour aborder ces questions et favoriser l'harmonisation des pratiques, la création et le développement d'outils, l'organisation de temps de sensibilisation et de formation. Parmi les outils déployés figure notamment une fiche inclusion, destinée aux parents d'enfants déjà inscrits ou à inscrire. Elle permet d'identifier les besoins spécifiques de chaque enfant afin d'adapter au mieux les conditions d'accueil dans les structures. Les familles concernées peuvent se rapprocher des responsables de structures ou de la chargée de coopération petite-enfance, enfance, parentalité et handicap de la communauté de communes pour tout échange ou besoin d'accompagnement.



GÉNÉRATIONS NUMÉRIQUES : DES ATELIERS DÉDIÉS AUX PARENTS



Face à l'omniprésence du numérique dans le quotidien des jeunes, il n'est pas toujours simple pour les parents de trouver les bons repères. Fake news, théories du complot, usage raisonné des réseaux sociaux ou accompagnement des premières découvertes d'Internet... les thématiques sont nombreuses et essentielles. Pour y répondre, la conseillère numérique du Haut Pays Bigouden, en partenariat avec les acteurs associatifs du numérique et de la jeunesse, propose aux parents des temps d'échanges et de pratique autour de ces sujets. Objectif : apporter des repères, des conseils et des outils concrets pour accompagner les enfants dans un usage éclairé et sécurisé du numérique. Après deux cycles d'ateliers déjà organisés, Générations Numériques revient en 2026 avec un programme renouvelé. Les dates et modalités d'inscription seront disponibles sur le site www.cchpb.bzh

LA CTG EXPLIQUÉE AUTREMENT

En 2025, la communauté de communes du Haut Pays Bigouden a souhaité présenter sa Convention Territoriale Globale (CTG) avec des supports clairs et accessibles. Une vidéo revient sur les grands axes de cette démarche, et une bande dessinée met en scène, de manière simple et illustrée, quelques services proposés sur le territoire. Vous les avez manquées ?



Toutes ces ressources sont disponibles sur notre site et notre chaîne YouTube !



PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La communauté de communes du Haut Pays Bigouden porte à Plovan un projet de reconstruction du commerce de proximité en centre-bourg, en partenariat avec l'OPAC de Cornouaille. La reconstruction complète du site a été retenue afin de répondre aux normes techniques actuelles et permettra d'accueillir un commerce multiservices au rez-de-chaussée ainsi qu'un logement à l'étage. Un second bâtiment comprendra quatre logements gérés par l'OPAC. Le permis de construire, déposé en décembre 2025, est en cours d'instruction et la démolition de l'ancien bâtiment est prévue début 2026. Les travaux devraient débuter au second semestre 2026 pour une mise en service envisagée en 2028. Le projet, d'un montant estimé à 800 000 € HT, bénéficie du soutien financier de l'État et de la Région Bretagne.



FLASHEZ LE QR CODE
POUR PLUS D'INFOS

RDV THÉÂTRAL EN HAUT PAYS BIGOUDEN DU 13 AU 15 FÉVRIER 2026

La communauté de communes s'associe à La Maison du Théâtre (Brest) pour vous proposer trois jours de spectacles les 13, 14 et 15 février 2026. Une programmation entièrement gratuite. Que ce soit dans des lieux insolites ou dans les salles de spectacle des communes du territoire, découvrez la vitalité du théâtre amateur finistérien : extraits de pièces, parcours spectaculaires, lectures, soirées festives. Nouveauté pour cette 10^e édition : un circuit en minibus pour voyager de lieu en lieu... et de surprise en surprise ! Et bien sûr, ne manquez pas la grande soirée festive du samedi soir à l'Avel-Dro.

Programmation détaillée et informations pratiques à découvrir sur lamaisondutheatre.com et sur cchpb.bzh.

Graphisme : Nathalie Bihan et Margot Wendeling



LA REDADEG 2026 FERA ÉTAPE EN HAUT PAYS BIGOUDEN !

Organisée du 8 au 16 mai prochain, la Redadeg traversera cette année le territoire, offrant un moment fédérateur autour de la promotion de la langue bretonne. Course de relais solidaire et sans compétition, elle réunit chaque édition des milliers de participants à travers toute la Bretagne. La communauté de communes soutient la démarche et invite les habitants à venir courir ou encourager les participants lors du passage du relais. Chacun peut également apporter son soutien en achetant des kilomètres, afin d'aider des projets qui font vivre le breton au quotidien. Pour retrouver le parcours et tous les détails pratiques, rendez-vous sur www.ar-redadeg.bzh.



QUINZAINE DE LA CRÉATION ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE



Du 1^{er} au 12 décembre, la quinzaine de la création et de la transmission d'entreprise, organisée dans le cadre de la semaine Re Start portée par France Travail, a rencontré un franc succès. Partenaire de l'événement aux côtés de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, la communauté de communes du Haut Pays Bigouden a accueilli neuf des vingt-six ateliers programmés (11 PBS - 4 France Travail - 2 à distance), mobilisant 34 partenaires, parmi lesquels la CCI Finistère, la CMA, Initiative Cornouaille, la Chambre d'Agriculture ou encore la Technopole. Plusieurs rendez-vous ont suscité un fort intérêt, notamment « Regards croisés d'experts », « Matinée créateurs », « Créer une activité avec un foodtruck » ou « Comment booster sa visibilité grâce à Google My Business ».

APPEL À CANDIDATURES, QUI VEUT REPRENDRE LE BARMAD À GOURLIZON ?



À Gourlizon, la communauté de communes recherche un repreneur pour le commerce communautaire Le Barmad, installé depuis 2018 dans un local regroupant boulangerie, épicerie, bar et petite restauration. L'établissement, ouvert du mardi au dimanche avec des horaires adaptés au public, fera prochainement l'objet d'un appel à projets, prévu au début de l'année 2026. Les informations détaillées seront prochainement disponibles sur www.cchpb.bzh.

Le PLUi-H, c'est parti !

La communauté de communes du Haut Pays Bigouden est engagée depuis le 22 mai 2025 dans la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Outil de planification pour l'aménagement du territoire sur les 15 prochaines années, il a pour objectif de fixer les règles de construction et d'utilisation des sols en prenant en compte les enjeux et défis du territoire dans une recherche d'équilibre (habitat, environnement, développement économique, mobilité...).

UN DOCUMENT EN CONSTRUCTION

L'élaboration du PLUi-H se déroule sur plusieurs années et s'appuie sur une large phase d'analyse et de concertation. La première étape consiste à comprendre finement le territoire. Le diagnostic, réalisé par la communauté de communes avec l'appui de partenaires spécialisés, permet d'identifier les atouts du Haut Pays Bigouden, ses spécificités, mais aussi ses fragilités.

Ce travail préalable nourrit ensuite la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD, qui fixera les grandes orientations pour les années à venir. Il sera suivi par l'élaboration du règlement d'urbanisme, du plan de zonage et des orientations d'aménagement qui préciseront, commune par commune, les modalités d'implantation des constructions, de préservation des espaces naturels ou encore d'organisation des secteurs à urbaniser.

La procédure s'échelonne jusqu'à début 2029. Après les phases d'analyse et de définition des règles, le projet sera arrêté puis soumis à enquête publique avant son approbation finale par le conseil communautaire.

HABITAT

Le marché immobilier local est dominé par la vente de maisons (88 % des ventes en 2024), confirmant l'attractivité du territoire pour les familles d'actifs et les retraités. Mais le départ des jeunes et la hausse des personnes seules, en lien avec le vieillissement de la population interrogent l'adéquation entre l'offre et la demande. Dans un contexte de changement climatique et de loi Climat et Résilience, le PLUi-H visera à améliorer le bâti, lutter contre la sous-occupation, diversifier le parc, réguler les meublés touristiques et favoriser l'accès au logement des ménages modestes et des jeunes.



- 27 % de passoires énergétiques, contre 14 % en moyenne nationale
- 71 % de sous-occupation dans le parc
- 95 % de maisons individuelles / 82 % de propriétaires
- + 63 % sur le prix au m² des maisons dans l'ancien depuis 2019
- + 46 % de demandeurs de logement HLM entre 2016 et 2022 + 10 % de logements HLM produits sur la même période

CADRE DE VIE



Le territoire présente une diversité des paysages. Sa façade maritime, aux reliefs doux, est marquée par dunes, galets et zones humides, tandis que l'arrière-pays, plus vallonné, se compose de boisements, haies et talus. Ces paysages variés contribuent fortement à la qualité de vie et à l'attrait touristique. L'enjeu est également de concilier protection des milieux naturels et occupation humaine, en veillant à l'intégration paysagère et architecturale des nouvelles constructions, la disponibilité de la ressource en eau, la préservation des sols, ainsi que l'anticipation de l'érosion littorale, dans une logique d'équilibre.

- 2 sites Natura 2000, 1 Réserve Naturelle Régionale en projet
- 1 050 kilomètres de haies bocagères identifiés en 2020 sur la CCHPB
- 15 kilomètres de façade littorale (plage, dunes, cordons de galets)

2025
ANALYSER
ET COMPRENDRE



2026
CHOISIR
UN CAP



2027
FIXER LES
RÈGLES
COMMUNES



2028
VALIDER
LE PROJET
COLLECTIF



2029
APPROBATION
DU PLUI-H



ÉCONOMIE

Le territoire de la CCHPB se distingue par une population active importante, signe de dynamisme, mais la moitié des actifs travaille à l'extérieur, révélant une faible concentration d'emplois et une dépendance vis à vis des bassins de vie de Quimper, Douarnenez et Pont-l'Abbé. L'économie locale repose surtout sur le commerce et les services publics, avec des dynamiques communales hétérogènes nécessitant une stratégie intercommunale. Le PLUi-H vise à préserver les emplois, soutenir les savoir-faire artisanaux et agricoles, maintenir le commerce de centre-bourg, gérer la saisonnalité et diversifier l'offre touristique.

78% d'actifs sur le territoire communautaire, en augmentation depuis 2011
53 emplois pour 100 actifs

MOBILITÉ

Dans un contexte de hausse du coût du carburant et de préoccupation de plus en plus prégnante de l'environnement, la diversification des moyens de déplacement est recherchée au sein du territoire (développement du covoiturage pour les actifs, transport à la demande pour les publics plus âgés ou moins mobiles, itinéraires cyclables sécurisés) afin de connecter lieux d'habitat, d'emploi et services.

89% des déplacements domicile-travail se faisaient en voiture en 2022
1/3 des déplacements est interne aux communes et fait moins de 5 km

LA POPULATION

La CCHPB, en déprise démographique jusqu'à la fin des années 1990, connaît depuis le début des années 2000 une croissance continue, atteignant 18 622 habitants en 2022 grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, souvent de jeunes ménages. Toutefois, l'évolution des modes de vie, décohabitation plus précoce, séparations, moindre renouvellement générationnel, modifie la structure démographique. Ces transformations soulèvent la nécessité d'anticiper le vieillissement en adaptant services, habitat et mobilités, tout en renforçant l'attractivité du territoire pour les jeunes ménages.

+0,5%/an de croissance démographique sur la période 2016-2022 (portée par de nouvelles arrivées)
36% de personnes vivant seules
1/3 des habitants ont plus de 60 ans

● EXPRIMEZ-VOUS

Transmettez-nous vos questions et observations en les consignants dans un registre ouvert dans les 10 mairies des communes du territoire et au siège de la communauté de communes, en les adressant par courrier à l'adresse postale de la **communauté de communes, chargé de mission PLUi-H, 2A rue de la Mer, 29710 Pouldreuzic**, ou par courrier électronique : **amenagement@cchpb.com** en précisant l'objet « Concertation préalable PLUi-H ».

● RESTEZ INFORMÉS

Via notre site internet www.cchpb.bzh, lors des réunions publiques ou encore via notre lettre d'info !
Contactez-nous au 02 98 54 49 04 pour en savoir plus.

Gestion des déchets... Comment ça marche ?

L'évolution des modes de vie et des pratiques de consommation a conduit, en quarante ans, à un doublement des quantités de déchets ménagers. Leur gestion représente aujourd'hui un enjeu majeur pour les territoires. Au-delà des opérations de collecte ou d'élimination, elle vise désormais à valoriser au mieux les matières, afin de préserver les ressources naturelles et de limiter les impacts environnementaux. Dans le même temps, une lassitude s'exprime chez de nombreux usagers, qui ont le sentiment de multiplier les efforts alors que la redevance continue d'augmenter. Cette perception interroge. Entre décisions nationales, inflation et contraintes opérationnelles, ce dossier propose un éclairage sur les réalités qui entourent la gestion des déchets et sur l'organisation mise en place pour y faire face.

UN CONTEXTE NATIONAL STRUCTURANT

Avant d'aborder la situation locale, il est utile de rappeler que le contexte national dans lequel s'inscrit aujourd'hui la gestion des déchets est particulièrement ambitieux. Depuis 2020, la loi Anti-gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC) fixe de nouvelles obligations en matière de tri, de réduction des déchets et de recyclabilité des matériaux. Ces orientations, pensées à l'échelle du pays, s'imposent à tous les territoires et redéfinissent l'organisation des services. Dans ce même mouvement, l'État a engagé une hausse progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) afin de limiter l'enfouissement et l'incinération. Entre 2021 et 2025, cette taxe passe de 17 à 25 € la tonne incinérée et de 37 à 65 € pour la mise en décharge. Pour la communauté de communes du Haut Pays Bigouden, cela représente déjà près de 127 000 euros en 2024, avec une augmentation annuelle estimée à 10 % dans les prochaines années. Cette évolution, entièrement décidée au niveau national, constitue une charge incompressible pour le budget du service déchets.

DES COÛTS QUI SE RÉPERCUTENT LOCALEMENT

Ce contexte national se répercute directement dans la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, qui finance la collecte et le traitement des déchets. Chaque année, les élus doivent intégrer à la fois la hausse des coûts de collecte, la progression de la TGAP et les investissements indispensables au fonctionnement du service. La redevance est donc le reflet de ces obligations et de ces dépenses croissantes.

DES VOLUMES DE DÉCHETS QUI PÈSENT DANS LA BALANCE

Au-delà du cadre national qui influe fortement sur les coûts du service, la situation locale joue également un rôle important. En Haut Pays Bigouden, chaque habitant génère en moyenne 761 kg de déchets par an, contre 520 kg pour un Français. Ce total comprend 214 kg d'ordures ménagères, mais aussi des apports en déchèterie plus élevés qu'ailleurs, avec 427 kg par habitant contre 217 kg au niveau national. Parmi ces dépôts, les déchets verts occupent une place importante, représentant environ 233 kg par habitant chaque année. Ces volumes expliquent en partie le coût du service, car le traitement des déchets, et notamment celui des ordures ménagères, reste une dépense

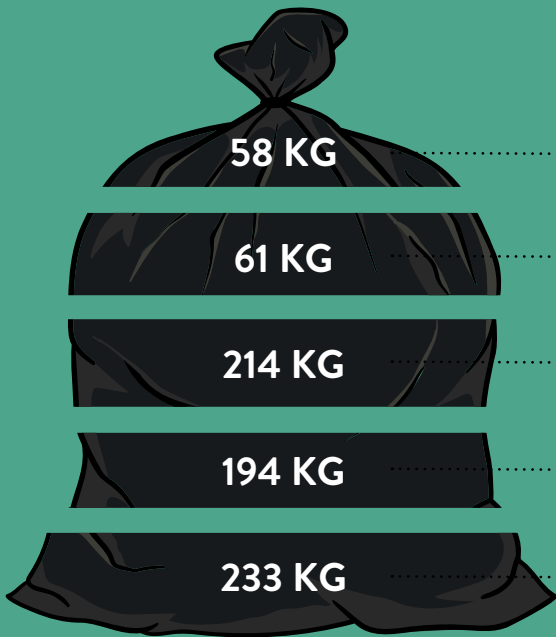
significative pour la collectivité. Une tonne d'ordures ménagères coûte ainsi 347 € à collecter et à traiter, contre 164 € pour une tonne de recyclables. Mieux maîtriser les tonnages constitue donc un levier essentiel pour contenir les dépenses globales.

DES PRATIQUES À FAIRE ÉVOLUER POUR CONTENIR LES DÉPENSES

Dans ce contexte, la question des déchets verts occupe une place centrale. Leur poids dans les apports en déchèterie invite à encourager des pratiques alternatives, simples et accessibles. Le compostage individuel ou partagé, le broyage ou encore le paillage permettent de valoriser ces déchets directement à domicile, tout en réduisant les volumes transportés et traités. Ces solutions, détaillées plus loin dans ce dossier, contribuent à la fois à préserver les ressources naturelles et à maîtriser les coûts du service. En accompagnant progressivement ces évolutions de pratiques, la communauté de communes du Haut Pays Bigouden agit sur l'un des leviers concrets permettant de limiter la hausse des charges liées à la gestion des déchets, dans un contexte où celles-ci sont fortement contraintes par les évolutions nationales.

LA GESTION DES DÉCHETS EST-ELLE PLUS CÔUTEUSE EN HAUT PAYS BIGOUDEN QUE CHEZ NOS VOISINS ?

Comparer les coûts entre territoires n'est pas simple, car ils dépendent largement du contexte local. La nature du territoire, la densité de l'habitat, les modes de collecte et les choix de financement influencent fortement le montant supporté par les usagers. Un territoire rural ou touristique, où les habitations sont plus dispersées, entraîne par exemple davantage de kilomètres de collecte qu'un milieu urbain dense. Selon qu'une collectivité finance le service par redevance ou par taxe, ou encore qu'elle applique une redevance incitative, le coût pour le foyer peut aussi varier. Il n'existe donc pas de modèle unique mais des solutions adaptées à chaque contexte. En Haut Pays Bigouden, le coût de gestion des déchets par an et par habitant est de 115,80 € (coût national : 119 € HT). Pour une famille de 4 personnes, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) était en 2025 de 305 € par an, soit 0,20 € par jour et par habitant.



verre
Moy. nationale : 40 kg

papiers et emballages
Moy. nationale : 55 kg

ordures ménagères (OM)
Moy. nationale : 196 kg

déchèteries
Moy. nationale : 217 kg

déchets verts
Moy. nationale : 130 kg

Coût de traitement par typologie de déchet

- 23 €/tonne
soit par habitant : 1,40 €
- 164 €/tonne
soit par habitant : 10,10 €
- 347 €/tonne
soit par habitant : 74,30 €
- 91 €/tonne
soit par habitant : 38,90 €

1 habitant du HPB =
761 kg de déchets
(520 kg/français)

CONCRÈTEMENT, JETER UNE BOUTEILLE EN VERRE DANS LE BAC À ORDURES COÛTE 15 FOIS PLUS CHER À LA COLLECTIVITÉ QUE DE LA DÉPOSER DANS UNE COLONNE À VERRE ! COMPOSTER À DOMICILE SES BIODÉCHETS PERMET D'ÉCONOMISER 347 €/TONNE.

LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (REOM)

La REOM finance tout le service public de gestion des déchets, c'est-à-dire :

- 2 déchèteries communautaires
- 900 points de collecte OM
- 162 points de collecte verre et multimatériaux

3 790 000 €
(en 2025)

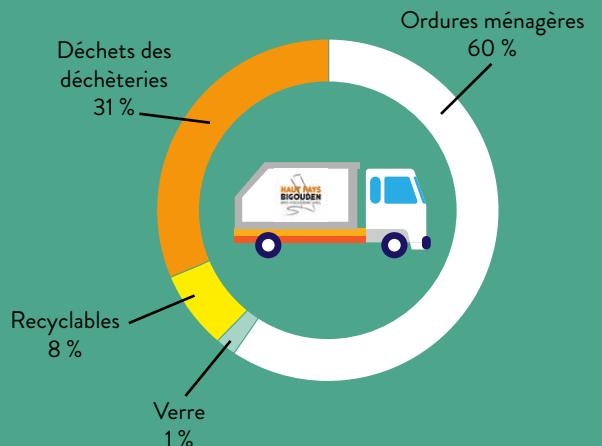


Charges de personnel
(16 agents à temps plein)

Frais de fonctionnement
(carburant, entretien des équipements, actions de prévention)

Frais d'investissements
(véhicules de collecte, bennes, colonnes...)

Répartition des coûts par catégorie de déchets



LES GESTES QUI COÛTENT

LES ERREURS DE TRI, PAS SANS CONSÉQUENCES !

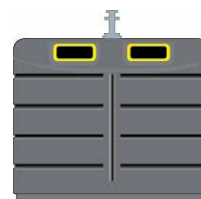
Même si les gestes de tri sont aujourd'hui bien intégrés par la majorité des habitants du Finistère, des erreurs persistent et leurs conséquences sont réelles. Dans les centres de tri du territoire, ces erreurs peuvent d'abord mettre en danger les agents qui manipulent les déchets sur les tapis. Les batteries au lithium, par exemple, peuvent provoquer des départs de feu, tandis que les déchets sanitaires comme les masques, gants ou objets piquants présentent des risques de contamination. Les erreurs de tri ont également un impact direct sur la qualité du recyclage. Des matériaux qui pourraient être valorisés finissent alors en unité de valorisation énergétique, ce qui représente une perte de matière et un surcoût pour la collectivité.

En 2024, en Haut Pays Bigouden, le flux multimatériaux et papiers-cartons a enregistré 228 tonnes d'erreurs de tri, soit un coût supplémentaire de 77 938 €. À cela s'ajoute le verre jeté dans les ordures ménagères au lieu d'être déposé dans les points d'apport volontaire. Cette seule erreur représente environ 100 tonnes par an et un surcoût estimé à 30 539 €.

✓ **MÉTAL** (Bombes aérosols, conserves, canettes...)

✓ **PAPIERS ET CARTONNETTES** (Journaux, briques de jus...)

✓ **EMBALLAGES PLASTIQUES** (Pots de yaourt, barquettes de viande et légumes, bouteilles en plastique, flacons...)



*Bien vidés,
inutile de les laver !
Bien dissocier
les différentes parties
de l'emballage*



POUR VOUS AIDER DES OUTILS EXISTENT, COMME L'APPLICATION GUIDE DU TRI DISPONIBLE SUR GOOGLE PLAY ET L'APP STORE !

DE LA POUBELLE AU CENTRE DE TRI, QUE DEVIENNENT MES EMBALLAGES RECYCLABLES ?



©ECOTRI

C'est une question que beaucoup se posent. Une fois jetés dans le bac jaune, où partent vraiment nos emballages ? C'est effectivement un parcours souvent méconnu. En Haut Pays Bigouden, après la collecte, les déchets sont transportés jusqu'au centre Écotri, à Fouesnant. Ils y sont triés par matière, rassemblés dans de grandes alvéoles, puis compressés en balles, de gros cubes prêts à rejoindre les différentes filières de recyclage. Les différents matériaux sont ensuite emmenés dans des sociétés spécialisées pour être recyclés.



L'aluminium se recycle totalement pour entrer ensuite dans la composition de vérandas ou de fers à repasser, notamment. Ils sont recyclés dans l'est de la France dans l'usine Affimet.



Les 20 000 t de papiers finistériens sont recyclés en Bretagne dans l'usine d'Allaire d'Omnipac group pour faire des boîtes à œufs majoritairement.



La très grande majorité des plastiques collectés dans le Finistère est recyclée dans des usines françaises. Selon leur composition, ces matières trouvent rapidement une seconde vie : nouveaux emballages, boîtes d'œufs, sacs...



Le carton est recyclé en carton pour refaire des emballages. Les cartons finistériens sont recyclés en Touraine.



L'acier recyclé est très utilisé dans l'industrie automobile (pièces de moteur, portières de voiture), pour les boîtes de conserve et lave-linge. L'acier finistérien est recyclé en Espagne.

MOINS C'EST MIEUX

COMPOSTER POUR RÉDUIRE SA QUANTITÉ DE DÉCHETS ET ENRICHIR SON JARDIN

Le compostage est l'un des gestes les plus efficaces pour alléger sa poubelle d'ordures ménagères. En triant les déchets biodégradables, un foyer peut réduire d'environ 30 % le poids de sa poubelle, ce qui contribue directement à limiter les coûts de traitement et à préserver les ressources. Bon à savoir : la communauté de communes propose aux habitants du territoire l'acquisition d'un composteur à tarif préférentiel.

Contactez-nous : info@cchpb.com - 02 98 54 49 04

« Dans mon compost il y a des restes fruits et légumes, du marc de café, coquilles d'œufs et même des mouchoirs biodégradables ! Résultat, mon potager me remercie, j'ai eu de super beaux légumes cette année. » Emilia



©Symeed29

RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

En moyenne, en Europe chaque citoyen jette 17,6 kg de Déchets électriques et électroniques par an, et une hausse de 32 % est prévue entre 2022 et 2030. Prolonger la durée de vie de ses équipements est un geste simple qui réduit considérablement la production de déchets et l'impact lié à l'achat de matériel neuf. Un entretien régulier, quelques vérifications de base ou le choix d'un appareil durable au moment de l'achat permettent déjà de limiter les pannes et d'éviter un remplacement prématuré.

Vous avez un objet à faire réparer ? L'annuaire Répar'acteur vous aide à trouver un artisan professionnel de la réparation et du dépannage près de chez vous, prêt à réparer vos objets dans plus de 12 catégories de produits ! Rendez-vous sur www.artisanat.fr ou flashez le QR Code.



S'ESSAYER AU 0 DÉCHET

Limiter les emballages et mieux maîtriser sa consommation, c'est possible grâce à l'achat en vrac. Cette pratique permet d'acheter uniquement la quantité nécessaire, de réduire les déchets inutiles et d'éviter le gaspillage alimentaire. Elle s'adapte à tous les besoins du quotidien, des pâtes aux produits d'entretien, et s'inscrit dans une démarche simple et accessible.

« Je me suis rendu compte que le zéro déchet, c'est aussi choisir des produits moins emballés, que ce soit dans ma cuisine, ma salle de bains... J'ai commencé par de petites astuces toutes simples qui m'ont aidé à changer mes habitudes sans bouleverser mon quotidien. » Valérie



©Symeed29

LE RÉEMPLOI

Depuis le 12 juin 2025, les emballages réemployables sont arrivés dans les rayons des magasins de 4 grandes régions de l'ouest de la France. Avec le projet ReUse, le Finistère renforce la filière locale du réemploi du verre. Plusieurs magasins partenaires proposent désormais des contenants réutilisables qui, une fois rapportés, sont collectés puis lavés avant de reprendre leur place dans le circuit. Ces bouteilles ou bocaux portent un logo spécifique permettant de les identifier facilement et d'assurer qu'ils sont bien compatibles avec un usage répété. Le réseau se développe progressivement, et une carte des points de collecte et des commerces engagés est disponible en ligne sur www.reflexe-gagnant-reemploi.fr.



©CITEO



L'UPCYCLING POUR REVALORISER

Contrairement au recyclage, en upcycling, les objets ne sont pas broyés ou incinérés pour refabriquer une matière première. Leur structure peut être conservée dans son intégralité, ou décomposée. Dans « upcycling » ou « surcyclage », il y a une notion de revalorisation : la nouvelle création possède une qualité, une utilité ou une esthétique supérieure à l'objet d'origine. Plusieurs acteurs se sont lancés dans le Finistère, mais il est aussi possible de laisser place à sa créativité pour upcycler chez soi ! Transformer des caisses de vin en étagères, des palettes en une banquette, de vieux jeans en cache-pots, un T-shirt un peu délavé en tote bag, des pots en verre en petits vases... Les possibilités sont nombreuses !

Plus d'infos sur www.symettre.bzh ou flashez le QR code

« Avec mes enfants, on s'amuse souvent à repeindre des boîtes de conserve métalliques pour en faire de jolis cache-pots. C'est sympa !

Notre prochain projet, c'est de créer des étagères avec des cagettes récupérées ! » Benjamin





LA MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Installé en décembre et opérationnel depuis janvier dernier, le système de contrôle d'accès a été mis en place par la communauté de communes dans les deux déchèteries communautaires. Jusqu'alors ouvertes à tous, elles sont désormais accessibles aux usagers soumis à la redevance. Ce changement permet de mieux encadrer l'accès au service, d'améliorer les conditions d'accueil sur les quais et d'obtenir une connaissance plus précise de la fréquentation, utile pour ajuster l'exploitation au fil des saisons. Il contribue également à une mise à jour plus fiable du fichier des redevables, les foyers non recensés devant se déclarer pour obtenir leur carte.

L'installation du dispositif et du logiciel de gestion de la redevance représente un montant de 125 678 € HT, auquel s'ajoute un abonnement annuel de 8 420 € HT. Cet investissement s'inscrit dans une démarche de suivi plus précis de l'utilisation du service.

La mise en place du nouveau système s'accompagne de la création d'un portail usager, jusqu'alors inexistant. Celui-ci permettra de consulter et de régler sa facture, d'actualiser ses informations ou de prendre rendez-vous. Une application mobile, Tri&Go, donnera également la possibilité d'utiliser une carte d'accès dématérialisée lors des passages en déchèterie et de demander la trimestrialisation de la REOM.

Pour toute question, contactez le service gestion des déchets au 02 98 54 49 35 ou à l'adresse contactdechets@cchpb.com

ZOOM SUR LES COÛTS DE L'OPÉRATION

Installation du contrôle d'accès et du logiciel de gestion de la REOM : **125 678 € HT**
L'abonnement à la solution : **8 420 € HT/ an.**



La saison culturelle

DU HAUT PAYS BIGOUDEN

La toute première saison culturelle de la communauté de communes s'ouvre avec une ambition claire : proposer une programmation cohérente, généreuse et accessible, tout en affirmant un véritable soutien à la création artistique. Depuis bientôt cinq mois, elle invite les habitants à découvrir, spectacle après spectacle, les univers pluridisciplinaires des artistes et compagnies qui s'installent sur le territoire pour quelques jours ou quelques semaines. Zoom sur cette aventure culturelle pleine de découvertes, d'émotions et de surprises, avec l'équipe chargée de la programmation.

« Cette saison 2025-2026, construite avec les acteurs et partenaires culturels du territoire fait dialoguer les esthétiques, les disciplines et les publics, en proposant des formats et des cadres variés. Notre souhait est de proposer des spectacles de qualité et accessibles au plus grand nombre », explique l'équipe de programmation. La saison a débuté par des formes ancrées dans le vivant. Élaborées en partenariat avec **Strollad La Obra**, les balades théâtralisées intitulées **Les Petites mains de l'Histoire** ont parcouru de septembre à octobre les dix communes à la rencontre de ses habitants et du patrimoine local.

C'est ensuite l'énergie du hip hop qui a trouvé toute sa place, au mois d'octobre. « Nous avons voulu donner de l'espace au **CultureS Hip Hop Festival** en programmant la **Compagnie One Father** sur deux représentations (une scolaire, une tout public), une conférence-dansée et des ateliers de pratique auprès des collégiens et des résidents des **EHPAD communautaires**. » Les artistes ont pu bénéficier, en amont, d'une semaine de résidence à l'Avel-Dro, pour peaufiner la création de leur spectacle **Eckmühl**.

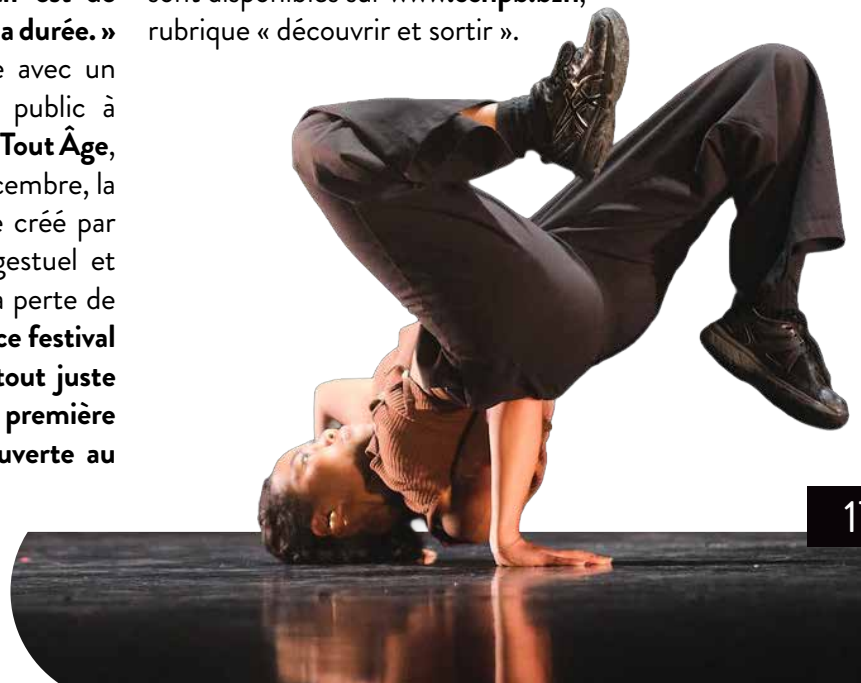
« Nous tenions à ouvrir la saison avec des propositions fortes, capables de créer un premier élan et de susciter la curiosité », souligne l'équipe. « L'objectif est de donner envie de suivre la programmation sur la durée. » Très vite, la programmation s'est poursuivie avec un rendez-vous incontournable pour le jeune public à l'échelle départementale : le festival **Théâtre à Tout Âge**, en partenariat avec **Très Tôt Théâtre**. Le 3 décembre, la salle Avel-Dro accueillait **Souris !** spectacle créé par la **Compagnie Toutito Teatro**. Un théâtre gestuel et visuel immersif autour d'un sujet universel, la perte de la première dent de lait. « La particularité de ce festival est de proposer des spectacles qui sortent tout juste de création. Les deux séances organisées, la première dédiée aux centres de loisirs, la seconde ouverte au

grand public ont toutes deux affiché complet ! Nous sommes ravies de constater que le public est curieux et en attente de ce genre de propositions. »

Au fil de l'hiver, la dynamique se poursuit. Un temps fort est consacré à **Circonova** fin janvier, rendez-vous dédié aux arts du cirque contemporain, en partenariat avec le **Théâtre de Cornouaille**. En février, place au **RDV Théâtral**, organisé avec **La Maison du Théâtre** sur plusieurs communes du territoire. Les différents temps forts amateurs et professionnels mettront en lumière la vivacité des troupes finistériennes et sauront conjuguer transmission et partage.

Tout au long de l'année, la programmation s'accompagne de temps de médiation : rencontres avec les artistes, ouverture des répétitions, ateliers de pratique, restitutions, échanges après les spectacles. Autant de moments pensés pour renforcer le lien entre les habitants, les œuvres et les artistes. « La culture prend tout son sens lorsqu'elle devient un espace de rencontre », conclut l'équipe. « Cette saison est avant tout une invitation à partager des émotions et à vivre des expériences communes. »

Toutes les informations concernant la saison culturelle sont disponibles sur www.cchpb.bzh, rubrique « découvrir et sortir ».



SYLVIE
ET MORGANE,
ADJOINTES
ADMINISTRATIVES
ET CHARGÉES
D'ACCUEIL

Aujourd'hui ne vaut rien.
Heb deh hag heb warhoas,
ne dalv ket c'hoaz. ”

D'après l'œuvre poétique de
Pierre Jakez Hélias

PORTRAIT D'AGENT

Chaque jour, les agents du service public mobilisent leur expertise et leur savoir-faire pour répondre aux besoins des habitants. À la communauté de communes du Haut Pays Bigouden, ce sont près de 200 agents, infirmiers, aides-soignants, comptables, rippeurs, agents de voirie, agents d'accueil, etc., que vous croisez ou rencontrez au quotidien. Tous partagent un même engagement : être au service du collectif. Parmi eux, Sylvie et Morgane, adjointes administratives et chargées d'accueil. Premières interlocutrices du public, elles nous parlent de leur quotidien et de leur relation aux usagers.

Pouvez-vous vous présenter et revenir sur votre parcours avant d'intégrer la communauté de communes ?

Sylvie : Je travaille ici depuis 2001. Quand je suis arrivée, nous n'étions que cinq dans ce bâtiment et la communauté de communes n'avait que deux compétences si je me souviens bien, les déchets et la voirie. Avant cela, j'ai travaillé une dizaine d'années dans le secteur privé, déjà sur un poste de secrétariat. C'est un métier qui m'a toujours plu, peut être parce que ma mère l'exerçait aussi.

Morgane : Je suis arrivée en 2021. La fonction publique était nouvelle pour moi. J'ai longtemps travaillé dans le privé, notamment dans la vente et dans une entreprise qui fabriquait des produits technologiques. C'est une reconversion qui m'a conduite à devenir adjointe administrative et chargée d'accueil. J'ai d'abord découvert la communauté de communes lors d'un stage au service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et à l'EHPAD de la Trinité, puis j'ai été recrutée pour renforcer l'équipe à l'accueil du siège.

En quoi consiste votre rôle de chargée d'accueil ?

Morgane : Nous assurons l'accueil physique et téléphonique des usagers. Notre rôle est de les orienter vers la bonne information ou la bonne personne. Les demandes varient selon l'actualité, mais elles concernent souvent les déchets, la voirie ou l'assainissement. Cela demande d'être bien informées de ce qui se passe dans la communauté de communes. Nous sommes aussi en lien constant avec les agents, les élus et les communes. Il y a du passage toute la journée.

Sylvie : À côté de cela, nous réalisons de nombreuses missions administratives. Nous gérons le courrier, nous enregistrons les factures, nous nous occupons de la taxe de séjour, des réservations de salles et de véhicules, du podium mobile, ou encore des assurances du parc automobile.

Quelles qualités vous semblent essentielles pour bien accueillir le public ?

Sylvie : Il faut aimer le contact humain. Quand on arrive le matin, on met ses soucis de côté pour offrir un accueil chaleureux à toutes les personnes qui passent par ici.

Morgane : Ce n'est pas toujours simple, car nous pouvons être confrontées à des personnes très désagréables. Dans ces moments là, il faut garder son calme et apaiser la situation. Mais dans l'ensemble, nous trouvons que les usagers sont respectueux et que l'accueil se déroule bien.

Comment conciliez-vous votre rôle de premiers interlocuteurs de la communauté de communes avec le fait d'être également habitantes du territoire ?

En tant qu'habitantes du territoire, il nous arrive de comprendre certaines préoccupations exprimées par les usagers, car elles font parfois écho à notre quotidien. Pour autant, notre rôle implique de prendre de la distance. Nous devons rester neutres, ne pas exprimer d'avis personnel et respecter l'obligation de réserve qui s'applique à tout agent public.

Votre métier a-t-il évolué au fil des années ?

Sylvie : Oui, beaucoup. Quand je suis arrivée, la collectivité n'avait que deux compétences. Aujourd'hui, elle en porte une vingtaine. Les évolutions internes et les recrutements ont changé le visage de la communauté de communes. La dématérialisation a aussi transformé nos pratiques : les procédures, les logiciels, les outils... Cela demande de s'adapter, mais c'est normal.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre travail ?

La diversité des missions, c'est vraiment ce que nous aimons. Le contact avec les usagers aussi. Il n'y a pas de routine. Et surtout, nous sommes ravies de former un bon binôme. Une bonne équipe, ça change tout.

Pouldreuzic

TROIS SALLES, TROIS AMBIANCES



Depuis juillet 2025, la bibliothèque municipale, membre du réseau Bigouthèque, a emménagé dans l'ancien centre de loisirs, rue Hent Kreiz Ker, à côté de la salle des sports. Les nouveaux locaux, plus spacieux, offrent une signalétique bilingue français-breton, de nouveaux repères alphabétiques et des espaces distincts pour les jeunes, les adultes et les animations. Ce cadre renouvelé propose désormais un accueil plus confortable pour une pause littéraire ou un moment de découverte.

Plogastel-St-Germain

Créé en 2021 à l'initiative du Conseil municipal des jeunes, le Jardin du bonheur est animé



par un collectif d'élus et d'habitants. Pensé pour favoriser la biodiversité et le bien-être, il s'organise autour de trois axes : un atelier mensuel dédié aux pratiques agroécologiques du potager, deux temps festifs au printemps et à l'automne mêlant ateliers nature et propositions culturelles, et des accueils réguliers du centre de loisirs, des scolaires ou de l'EHPAD pour encourager une relation sensible à la nature.

Renseignements :
jardindubonheur.plogastel@gmail.com

Gourlizon

LA PLACE DE L'ÉGLISE FAIT PEAU NEUVE



Le parking propose à présent 19 places de stationnement. La zone a été désimperméabilisée et un cheminement piéton sécurise la circulation des usagers. Ce nouvel espace de vie a bénéficié du financement du Département à hauteur de 60 000 €, ainsi que de l'État pour 60 000 € également (DETR).

Plozévet

La commune de Plozévet va signer une convention avec le SDIS pour la construction d'un nouveau centre de secours. Il sera construit sur une parcelle communale de 5 000 m² à l'entrée est de la commune. Le coût n'est à ce jour pas encore finalisé, mais il devrait être de 1 900 000 € HT avec un reste à charge pour la Commune de 1 277 370 € HT.

Tréogat



Le 28 juin, à l'occasion de la fête du village, la municipalité a inauguré le « Tréogat park ». Le nom a été choisi par les écoliers de l'école des Hirondelles. Dans cet espace multigénérationnel sont mis à disposition : une aire de jeux pour les enfants, un parcours sportif avec plusieurs agrès, deux boulodromes, deux tables de pique-nique. Il est situé à proximité du stade municipal, dans un bel écrin de verdure pour passer un bon moment ! Ce projet d'un montant de 40 000 € a été financé à hauteur de 45 % par le conseil départemental du Finistère.

Plonéour-Lanvern



La première phase des travaux de réaménagement du centre-ville s'achève en ce début d'année. En cœur de ville, la place de la République est entièrement revue avec l'utilisation de matériaux qualitatifs et le passage en zone 30. La ville bénéficie ainsi d'une vraie place, disponible pour de nombreux usages. À cette occasion, la stèle gauloise, située au pied de l'église Saint-Enéour et classée monument historique, a été déplacée de quelques mètres pour la mettre davantage en valeur.

Plovan

**UN SOUTERRAIN GAULOIS...
SOUS UN NID DE POULE !**



Le 6 octobre, lors d'une intervention à Ty Puns pour combler un nid de poule devenu dangereux, l'équipe de la communauté de communes a découvert l'accès à un souterrain. L'intervention de l'archéologue local Pierre Gouletquer et de l'équipe municipale a permis de constater que ce nid de poule résultait d'un léger effondrement de la voûte d'un souterrain débouchant sur une première chambre voûtée taillée dans la roche. Un passage étroit, permettant de rejoindre en rampant une ou plusieurs autres salles, était visible. Ces cavités, qui remonteraient au second âge du fer (entre 450 et 25 ans avant J.-C.), conservent pour l'heure leurs secrets. Les recherches archéologiques à venir permettront sans doute d'en savoir davantage.

Peumerit



À Peumerit, la photo de classe existe aussi à l'échelle de la commune. Réalisée en 2000, puis en 2015, elle a connu une nouvelle édition en 2025 pour marquer le quart de siècle. La municipalité avait invité l'ensemble des habitants à se rassembler le 22 juin, et près de 250 Peumeritois(es) ont participé à ce portrait collectif. Cette photo a offert un moment de retrouvailles et de rencontres entre anciens et nouveaux habitants, témoignant de l'attachement de chacun à la commune.

Landudec

DEUX NOUVEAUX MÉDECINS

La municipalité de Landudec a œuvré depuis le début de son mandat afin de maintenir une présence médicale sur son territoire. En 2023, la mairie a acquis dans le centre-bourg une maison d'habitation, afin d'y concevoir une maison médicale pouvant accueillir deux médecins. Après plusieurs mois de travaux, celle-ci a ouvert ses portes le 15 octobre 2025, accueillant deux nouveaux médecins : Marianne Perron et Clémence Barreau.

Guiler-sur-Goyen

Abîmée lors de la tempête Ciaran de fin 2023, la salle polyvalente fait l'objet d'un important chantier de rénovation engagé par la municipalité. Rendu possible grâce aux soutiens financiers de l'État, de la Région Bretagne, du Département du Finistère et d'IEL (projet éolien), le chantier avance avec pour objectif un bâtiment clos et couvert à la mi-décembre. Destinée à accueillir des manifestations associatives, sportives et culturelles, l'inauguration et la fin des travaux est prévue pour mai 2026.

ERO VILI

L'histoire d'un cordon de galets millénaire

18 000 ANS D'HISTOIRE

Appelé Ero Vili en breton, le cordon de galets qui s'étend de Plozévet à Plomeur constitue l'une des curiosités naturelles emblématiques du littoral bigouden. Formé il y a près de 18 000 ans, il résulte de l'accumulation progressive de galets issus de roches aujourd'hui immergées, façonnées puis repoussées vers le rivage au fil des variations climatiques. Témoin de l'alternance des périodes glaciaires et interglaciaires qui ont façonné le paysage, l'Ero Vili a également été profondément marqué par les activités humaines.

L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES

Jusqu'au début du XX^e siècle, l'exploitation du cordon restait limitée et sa largeur atteignait parfois 100 mètres. À partir de 1942, l'organisation Todt, un groupe de génie civil et militaire du Troisième Reich, supervise la construction de l'usine de concassage à Tréguennec, destinée à prélever les galets pour le mur de l'Atlantique. Environ un million de tonnes seront extraites par les Allemands, puis les prélèvements se poursuivront après-guerre pour répondre aux besoins de reconstruction. Ces usages ont réduit la largeur et la hauteur du cordon, le rendant plus sensible aux assauts de la mer.

UN MAILLON FONDAMENTAL DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

Malgré ces transformations, le cordon de galets conserve aujourd'hui une importance majeure dans l'écosystème local. Il constitue une barrière naturelle retenant les eaux douces venues des terres et contribue à la présence des étangs et zones humides rétrolittorales. Il forme également un rempart contre la submersion marine et abrite une biodiversité remarquable. Choux marins, perce-pierres et chardons bleus jouent un important rôle fixateur, tandis que de nombreuses espèces d'oiseaux trouvent sur l'estran un espace de nourrissage et de nidification, à l'instar de l'emblématique Gravelot à collier interrompu.

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

L'Ero Vili reçoit aujourd'hui moins de galets qu'autrefois et son affaissement naturel accroît sa vulnérabilité, en particulier lors des tempêtes associées à de fortes marées. Sa protection devient un enjeu majeur. Le cordon intégrera le périmètre de la future réserve naturelle régionale des dunes et paluds bigoudènes, reconnaissant sa valeur écologique et patrimoniale. Du côté des promeneurs, le bon sens est de mise. Le respect de l'interdiction de prélever des galets, tout comme la préservation de la flore qui s'y développe, demeure indispensable pour contribuer à la sauvegarde de ce milieu fragile.



IDÉE BALADE :

LE CIRCUIT DES ÉTANGS DE LANGUIDOU

vous propose une randonnée de 10 kilomètres entre terre et mer, à la découverte des étangs situés derrière le cordon de galets. Profitez-en pour faire un détour par la plage et observer ce paysage remarquable.

TRACE ET INFORMATIONS PRATIQUES

sur le site destination-paysbigouden.com





Animations NATURE

JANVIER :

Mercredi 21 - 10h30 : Oiseaux des jardins

FÉVRIER :

Lundi 2 - 18h : Nérizellec la nuit

Mardi 17 - 10h : À vos pinceaux

Jeudi 19 - 11h : Sentinelle de l'estran

Vendredi 20 - 10h30 : La nature et nos ancêtres

MARS :

Mercredi 4 - 18h : Tous au compost !

Mercredi 11 - 10h30 : Escape Graine

Samedi 14 - 17h30 : Retour d'expérience la nature et l'enfance

Mercredi 18 - 15h : Stand bombes à graines

Samedi 28 - 17h30 : Retour d'expérience la nature et l'enfance

Lundi 30 - 14h30 : Compostage et jardinage

AVRIL :

Vendredi 10 - 20h : Fréquence grenouille

Lundi 13 - 14h30 : Compostage et jardinage

Mardi 14 - 10h30 : La nature et nos ancêtres

Mercredi 15 - 10h : Écosystème plage

Vendredi 17 - 10h30 : La vie dans les rochers à marée basse

Mercredi 29 - 10h30 : Empreinte végétale

MAI :

Vendredi 15 - 10h30 : À vos pinceaux

Mercredi 20 - 10h30 : Oiseaux des jardins

Vendredi 22 - 20h : Direction mer

Vendredi 29 - 10h30 : La vie dans les rochers à marée basse

JUIN :

Mercredi 10 - 15h : Rendez-vous au travail

Jeudi 11 - 17h30 : Écosystème plage

Vendredi 19 - 20h30 : Balade contée

France services

Jeu. 09/04 - 18h : Soirée info retraite - Pouldreuzic

Jeu. 21/05 - 9h : Café de l'emploi - Pouldreuzic

Sam. 30/05 : Forum santé publique - Plonéour-Lanvern

Ateliers numériques

Lun. 12/01 - 14h : Transférer ses photos de son smartphone au PC

Lun. 26/01 - 14h : Gérer et classer ses fichiers et dossiers sur ordinateur

Mer. 4/02 - 10h : Découverte du tableur

Lun. 9/02 - 14h : Podcast, radio, documentaires, replay... (Plozévet)

Mer. 18/02 - 10h : C'est quoi l'intelligence artificielle ?

Lun. 23/02 - 14h : WhatsApp

Mer. 4/03 - 10h : Podcast, radio, documentaires, replay...

Lun. 9/03 - 14h : Création de photomontage

Mer. 18/03 - 10h : Nettoyage numérique - Digital Cleanup Day

Lun. 23/03 - 14h : Découverte du tableur

Mer. 25/03 - 10h : C'est quoi l'intelligence artificielle ? (Landudec)

Ateliers gratuits sur réservation à France services Haut Pays Bigouden, 2A rue de la Mer, Pouldreuzic. Plus d'informations sur www.cchpb.bzh ou au 02 98 54 38 43

Culture

Ven. 23/01 - 20h / Sam. 24/01 - 20h / Dim. 25/01 - 16h : Circonova - Le Cabaret renversé par Julien Candy / Cie La Faux Populaire - Salle Avel-Dro, Plozévet

Ven. 30/01 - 20h : Circonova - La Pointe du Compas par la Cie HKC - Salle Avel-Dro, Plozévet

Du ven. 13 au 15/02 : Rendez-vous théâtral : lieux sur www.cchpb.bzh

Mar. 7/04 - 17h30 : Tout d'abord par la Cie Manie - spectacle jeune public à partir de 1 an - Salle Avel-Dro, Plozévet

Ven. 15/05 - 20h / Dim. 17/05 - 16h : La langue des crêpes, Cie Goémon Goéland. Lieux à venir sur cchpb.bzh

Ven. 19/06 - 17h à Gourlizon / Ven. 3/07 - 17h à

Pouldreuzic / Sam. 4/07 - 17h à Plonéour-Lanvern : Créatures par la Cie le Paradoxe du Singe - spectacle jeune public dès 7 ans

Infos, tarifs et billetterie sur www.cchpb.bzh ou au 02 98 54 49 04

Petite enfance

Ouverture des Lieux d'Accueil Enfant Parents

Parent'aise

Plozévet : Maison de l'Enfance, 30, rue Georges-Le-Bail 1 samedi sur 2 hors vacances scolaires de 9h30 à 11h30

Plonéour-Lanvern : Espace jeunes, halle Raphalen 1 mercredi sur 2 hors vacances scolaires de 9h30 à 11h30



Dates et lieux susceptibles d'évoluer.

Rendez-vous sur www.cchpb.bzh pour consulter les dates. Accès libre sans réservation

koulzad sevenadurel ar vro vigoudenn uhel

SAISON CULTURELLE

2025-2026

...spectacles...

...danse...

...Théâtre...

...Cirque...

...Musique...

Licence d'entrepreneur de spectacles n°3-002972

Programme sur
www.cchpb.bzh

**HAUT RAYS
BIGOUDEN**
BRO VIGOUDENN UHEL

Avec le soutien de / gant dalc'hed :

